



INDUSTRIE **ÉNERGIE**

Transport & Logistique, l'union fait la force

Qu'elles se révèlent commerciales ou industrielles, toutes les entreprises ont, à un moment donné, besoin de faire appel à des professionnels du transport et de la logistique pour acheminer leurs matières premières, expédier leurs produits et gérer leurs stocks. Dans un secteur qui recense aujourd'hui en France près de 40 000 acteurs dédiés au transport, plus de 45 000 oeuvrant dans le domaine de la logistique, la concurrence s'avère tenace. Sans compter que la main d'œuvre étrangère et les travailleurs détachés ont le don de faire baisser les prix. Mais la qualité est-elle toujours au rendez-vous ? Un contexte dont un certain nombre d'entrepreneurs ont rapidement pris la mesure. Est-ce là pour cette raison qu'ils ont décidé d'unir leurs forces et, non accessoirement, leurs convictions en créant des groupements et des réseaux ? Pas seulement. En tous les cas, Joël Vigneron (co-fondateur et Président du groupement Tred Union), Catherine Leroux, (gérante de Leroux Transports Logistique et Présidente du réseau Pole) et Alain Fournie (gérant de Transports Fournie et co-fondateur du réseau Pole) s'y sont attelés. Lesquels sont aujourd'hui animés par trois valeurs communes que sont : le respect, la solidarité et la qualité de service. Entretien.

Informations Entreprise : Quelles sont les missions respectives du groupement Tred Union et du réseau Pole ?

Joël Vigneron : Tred Union est un groupement de transporteurs routiers et logistiques fondé en 2009 qui est parvenu, en quelques années, à conquérir plus de 75% du territoire hexagonal. Nous accompagnons des entreprises de transport évoluant dans des secteurs d'activités multiples au niveau clientèle tels que l'industrie, le bâtiment, les travaux publics, l'agroalimentaire, le froid, le végétal en vrac ou encore l'e-commerce. Notre ambition ? Elle est claire. Il s'agit de développer des synergies dans les métiers du transport et de la logistique, d'être plus compétitifs et de proposer à nos clients des solutions répondant à des problématiques générales et spécifiques comme le transport frigorifique, le grand volume, le vrac, le plateau, le transport de colis volumineux ou encore la messagerie colis et palettes. Mais attention, Tred Union, ce n'est pas que du business ! Au départ, nous sommes le fruit d'un rassemblement de personnes qui aspirent à diriger leur entreprise dans le même sens, avec le même état d'esprit et qui souhaitent partager et échanger. Aujourd'hui, nous réunissons 70 sièges sociaux.

Catherine Leroux : Le réseau Pole a, quant à lui, été fondé en 1997 par 9 transporteurs du sud-ouest. L'idée reposait sur le fait de s'échanger des palettes (notre cœur d'expertise) à un endroit fixe afin de pouvoir nous ouvrir une carte commerciale supplémentaire. Aujourd'hui, nous disposons de 4 plateformes situées aux quatre coins de la France et de 58 entreprises adhérentes. Nous couvrons l'Hexagone bien sûr, mais également les pays limitrophes tels que le Luxembourg, la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne et l'Angleterre. Nous nous positionnons comme le leader français de la distribution de palettes et avons pour vocation de permettre aux industriels et entreprises d'optimiser leurs envois.

IE : Quelle ligne de conduite avez-vous souhaité développer au sein de Tred Union d'une part, du réseau Pole d'autre part ?

Alain Fournie : Pour ce qui concerne le réseau Pole - lequel pour rappel

signifie Palettes Organisation Logistique Européenne - nous sommes avant tout animés par des valeurs éthiques de respect et de qualité de prestation. L'idée, c'est de rendre un service propre, de respecter nos engagements vis-à-vis de nos confrères et des chargeurs. Nous travaillons en totale réciprocité. C'est pour cette raison qu'il convient d'œuvrer dans le cadre d'une confiance absolue développée entre les entreprises adhérentes et d'avancer avec agilité et souplesse aux côtés de nos clients. Nous agissons tels de véritables partenaires et nous sommes des patrons engagés. D'où notre souci du travail bien fait. Pour autant, il est important de souligner que nous demeurons tous indépendants dans le sens où nous sommes généralement des PME familiales sans capital investisseur derrière.

JV : En France, il existe quasiment 30 000 entreprises de transports qui se révèlent particulièrement isolées. Notre volonté première consiste donc à rompre leur isolement en leur permettant d'échanger. Dans un second temps seulement vient le côté business. Dans le cadre de Tred Union, nous couvrons 4 grands secteurs d'activités que sont : le transports de fret palettisable en lots complets et partiels, la messagerie palette, la logistique ainsi que les métiers annexes tels que l'exceptionnel, la température dirigée, le levage et la manutention. Sur le volet de la logistique, les adhérents du groupement disposent, par exemple, de 850 000 m² de surface de stockage pour leurs opérations. En parallèle, nous avons développé différentes solutions de transport et logistique à haute valeur ajoutée. C'est le cas de Tred Vrac (transport et logistique de céréales, semences, déchets industriels, résidus chimiques etc.), de Tred Frigo (pour ce qui concerne les transports frigorifiques), ou bien encore de Tred Chariot (logistique, transport et livraison à domicile de colis lourds ou volumineux). Aujourd'hui, notre rayonnement s'étend sur tout le territoire hexagonal mais aussi en Espagne, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Hollande et en Belgique. Dans tous les cas, il s'agit pour chaque entreprise adhérente de partager et de respecter nos règles éthiques tout en leur donnant la possibilité de nouer des liens entre elles. La solidarité constitue notre leitmotiv. C'est avant tout cela la force de Tred Union.



IE : Quel regard portez-vous sur votre marché ? Quels en sont les enjeux ?

CL : Sur notre marché, celui de la distribution de palettes, la concurrence se révèle très forte. Notamment vis-à-vis des pays étrangers. Lesquels disposent de petits véhicules de 3 à 5 tonnes. Ils pratiquent des prix défilants toute concurrence. D'où notre posture consistant à placer la qualité de service au rang de nos priorités. Nous faisons constamment en sorte de nous remettre en question et de développer des innovations pour justement apporter le plus de service possible à nos clients. C'est ainsi que nous avons mis en place un système de traçabilité. Chose que l'on nous demandait régulièrement. Il s'agit d'un procédé déployé sur chaque palette et sur chaque colis au travers d'un code barre qui permet de géolocaliser nos conducteurs et donc à nos clients de suivre leur colis à chaque instant. Nous sommes désormais connectés !

AF : Notre ambition tient également au fait de fidéliser nos clients. Il faut donc faire bien à tous les coups ! Et ça marche. Depuis la fondation du réseau Pole, nos volumes transportés n'ont eu de cesse d'augmenter (presque 7 % d'augmentation sur 2015). Ce, malgré la concurrence.

JV : Cette année, beaucoup de choses ont eu lieu dans les secteurs que nous couvrons. Transports au gaz, Cop21... Nous ne pouvons ignorer ces événements. C'est pourquoi nous faisons en sorte de miser sur un transport éco différent dans le sens où nous valorisons, tant que faire se peut, d'autres carburants tels que le gaz ou l'électricité. Mais ces derniers connaissent leurs limites avec cette problématique de distance. Un véhicule roulant au gaz ne pouvant, en effet, pas rouler plus de 300 km. Côté pollution, il faut bien comprendre une chose. Aujourd'hui, un camion pollue moins qu'une voiture. Donc le fait de déployer un transport éco différent, c'est aussi cela. Sans compter que nous nous attelons à développer le multimodal afin d'optimiser les 100 premiers et derniers kilomètres au travers du ferroviaire. Il me semble que cette approche constitue l'avenir pour nos transporteurs. Ce qui leur permettra, par ailleurs, de rayonner sur un territoire plus vaste.

IE : Quelle est la finalité de votre action ?

JV : Très clairement, nos clients ont besoin de deux choses. Un prix et une qualité de service. Par conséquent, nous faisons en sorte d'adosser des prix qui correspondent à nos prestations. Pour ce qui concerne Tred Union plus précisément, nous disposons de 4 personnes oeuvrant au sein du groupement en permanence et naturellement d'un Comité de Direction pour insuffler une ligne de conduite et prendre les décisions qui s'imposent. De fait, nous sommes tous portés, animés par des valeurs communes que sont l'éthique, la convivialité et le respect d'autrui. Enfin, côté projet, nous avons fondé en 2012 une entité nommée Alliance pour laquelle j'interviens en qualité de Président. Il s'agit, en quelque sorte, du groupement des groupements. Notre mission ? Donner à tous les acteurs une feuille de route afin de favoriser, en accord avec les fédérations, des actions collectives innovantes dans les métiers du transport routier. Aujourd'hui, l'Alliance représente 500 entreprises en France.

AF : Aux entreprises adhérentes membres de Pole, nous souhaitons leur apporter la fiabilité d'un réseau (qui est aussi le leur) pour leur permettre de livrer un territoire plus vaste sans déployer de moyens matériels et humains supplémentaires. Cela leur donne la possibilité d'accéder à une partie de l'Europe, le tout dans le cadre d'une démarche de communication franche et directe.

CL : Au final, tout est une question de solidarité, de convivialité, de qualité de service et de respect des engagements. L'objectif étant de servir les intérêts des entreprises adhérentes comme de nos clients finaux. ▀



>Catherine Leroux



>Joel Vigneron

